



Clôture de l'assemblée générale de l'Association amicale des ingénieurs des mines

Mercredi 15 février 2012

Intervention d'Eric BESSON,
Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique
auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Président de l'Association amicale des ingénieurs des mines,
Monsieur le Vice-président du CGIET,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de participer à votre assemblée générale, qui réunit les grands noms de notre industrie française.

Le Corps des mines est en effet indissociable des grandes heures de notre politique économique et industrielle. Je pense au prix Nobel d'économie, **Maurice ALLAIS**, dont la pensée, libérale mais pragmatique, est toujours d'actualité. Je pense à **Louis LEPRINCE-RINGUET**, académicien, l'un des pères de la physique nucléaire. Je pense à **Pierre GUILLAUMAT**, qui a joué un rôle que personne n'oublie dans l'élaboration de notre force de frappe et la constitution d'un pôle pétrolier de niveau mondial. Je pense à **Georges BESSE**, qui a participé à la constitution de notre filière nucléaire civile et au redressement de RENAULT. Je pense enfin à tous ceux d'entre vous, qu'ils soient dans l'administration ou au sein de grandes entreprises, qui contribuent à faire de nos industries des champions européens et mondiaux.

C'est donc une occasion privilégiée pour moi d'être parmi vous aujourd'hui, pour évoquer à la fois les évolutions qui attendent le Corps des mines en 2012, mais aussi, plus généralement, les grands défis qui se posent en matière industrielle.

1. Les évolutions à venir du Corps des mines en 2012

2012 sera une année importante pour le Corps des mines, **avec trois grands chantiers.**

a. 1^{er} chantier : l'intégration du corps de contrôle des assurances

L'intégration du corps de contrôle des assurances au sein du corps des mines sera **effective le 1^{er} mars 2012.**

Je tiens à féliciter celles et ceux qui ont mené efficacement ce projet de rapprochement, notamment Pascal FAURE (Vice-président du CGIET) et Sandrine LEMERY (chef du corps de contrôle des assurances).

Cette fusion a été réalisée dans **un calendrier extrêmement rapide** et permet de parachever les mouvements précédents, notamment la fusion en 2009 du corps des mines et du corps des télécommunications. Il permet surtout de doter le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie d'**un corps unique d'ingénieurs de très haut niveau.**

Ce mouvement de consolidation répond à **une logique de complémentarité** entre deux corps porteurs d'une même culture de maîtrise des risques complexes. Le corps des mines est en effet reconnu dans le domaine de la **maîtrise des risques technologiques**, tandis que le corps des

Clôture de l'assemblée générale de l'Association amicale des ingénieurs des mines

assurances possède pour sa part une expertise en matière de **contrôle des risques prudentiels et plus largement financiers**.

Le rapprochement de ces deux cultures sera **d'une grande utilité**, notamment pour progresser vers une meilleure compréhension et régulation des marchés financiers, que les crises récentes ont rendue d'autant plus nécessaire.

b. 2^{ème} chantier : l'extension des missions du CGIET

2012 sera également l'année d'une extension des missions du CGIET qui deviendra dans les prochains jours le Conseil Général de l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies.

Ce nouveau « E », qui signifie « Economie », permettra au CGIET de se positionner sur de **nouvelles missions**, d'un champ plus large, avec l'appui des commissaires contrôleurs des assurances qui auront rejoint le corps.

Je remercie à cette occasion le CGIET pour sa contribution aux grands débats de l'année 2011, avec près de **60 missions menées dans l'ensemble de ses domaines de compétences**. Parmi ces rapports, plusieurs, qui, en tant que Ministre de l'Industrie, m'ont particulièrement été utiles.

Le premier concerne les « **hydrocarbures de roche mère** », ou « gaz de schiste ». Si l'on peut regretter le point d'aboutissement de ce dossier, l'intervention du CGIET aura en tout état de cause permis de dépassionner un peu les débats et de faire œuvre de pédagogie.

Autre rapport, celui sur la **gestion du spectre de fréquences**, qui a permis de nourrir utilement la réflexion, et qui a servi de base aux annonces que j'ai faites lors des vœux de l'Agence Nationale des Fréquences en janvier.

Troisième rapport, celui réalisé par le CGIET en lien avec l'Inspection générale des Finances, sur les **déterminants de la compétitivité de l'industrie française**. Ce rapport, réalisé dans le cadre de la Conférence Nationale de l'Industrie, m'a également été très utile et a éclairé les mesures de compétitivité qui ont été prises récemment.

Enfin, je voudrais citer le **rapport sur les perspectives énergétiques à horizon 2050**, que m'a remis lundi Claude MANDIL.

Je tenais donc à vous remercier pour la qualité des réflexions et analyses formulées et qui désormais, bénéficieront donc à l'ensemble du champ « économie ».

c. 3^{ème} chantier : le rapprochement des écoles des Mines et des Télécoms

Enfin, dernier chantier important, le rapprochement des écoles des Mines et des Télécoms, qui conduira à la **création début mars de l'Institut Mines-Télécom**. Dans la suite logique de la fusion des corps en 2009, cet Institut rassemblera **4 000 personnes et 12 500 étudiants** dans des domaines stratégiques pour notre industrie et notre économie.

L'approfondissement des coopérations au sein du nouvel ensemble Mines-Télécom sera **une source de richesse pour l'ensemble des personnels**, avec notamment une diffusion des meilleures pratiques de recherche et d'enseignement au sein du réseau.

Mines Paristech pourra utilement apporter à l'Institut Mines-Télécom l'**excellent savoir-faire** qu'elle a développé avec ARMINES en matière de valorisation de la recherche. Le positionnement de l'Institut tant à Paris qu'à Saclay devra également être rapidement précisé, afin de permettre son développement et accroître sa renommée internationale.

J'en profite pour **saluer le nouveau directeur de l'Ecole des mines de Paris, Romain**

Clôture de l'assemblée générale de l'Association amicale des ingénieurs des mines

SOUBEYRAN, que je rencontrerai prochainement lors d'une visite de l'école.

Je voudrais aussi féliciter **Anne BEAUVAL-PICAULT**, nouvelle Directrice de l'Ecole des mines de Nantes, et **première femme à diriger l'une des Ecoles des Mines**.

Voilà en quelques mots les chantiers prioritaires pour le Corps des mines en 2012. Au-delà de ces enjeux propres au corps, j'attends surtout du Corps des Mines qu'il continue, comme dans le passé, à apporter une contribution décisive à notre politique industrielle.

2. Les défis industriels en 2012

Vous le savez tout autant que moi, **la notion même de « politique industrielle » a parfois été un sujet tabou** au cours des décennies récentes.

Notre compétitivité industrielle et économique a parfois été reléguée au rang de **simple objectif parmi d'autres**, battu en brèche par d'autres principes comme la préservation du pouvoir d'achat ou la protection de l'environnement.

Les jeunes ingénieurs se sont détournés de l'industrie, pour aller vers des secteurs supposés plus rémunérateurs comme la finance ou les services. Les entreprises, avec la diminution du temps de travail et l'augmentation de son coût, **ont pu s'interroger sur la capacité de la France à rester une grande nation industrielle**.

Il y a eu **une vraie crise d'identité** de l'industrie et la politique industrielle en France. **Mais cette période est désormais derrière nous**.

J'ai la conviction que **beaucoup a été fait depuis 2007 pour aider notre industrie à revenir sur le devant de la scène et à gagner des parts de marché**.

Je pense à quelques réformes emblématiques :

- **la réforme du Crédit Impôt Recherche**, qui a permis d'en tripler le montant et représente désormais plus de 4 milliards d'euros de dépense fiscale par an ;
- **le développement des pôles de compétitivité**, avec 6 milliards d'euros de projets privés et publics de R&D financés ;
- **la suppression de la taxe professionnelle** qui représente un gain de 2 milliards d'euros par an pour les entreprises industrielles;
- **la création de la Conférence nationale de l'industrie**, ainsi que la structuration de notre industrie en filières stratégiques ;
- **la création du Fonds stratégique d'investissement** qui a investi plus de 4 milliards d'euros à ce jour;
- **l'ambitieux programme des Investissements d'Avenir**.

Toutes ces actions portent désormais leurs fruits. Certes, il y a et il y aura toujours des fermetures de sites industriels, et des entreprises qui réduisent leurs effectifs. Mais à côté de cela, **l'emploi industriel s'est stabilisé** pour la première fois depuis dix ans. **L'investissement industriel repart à la hausse**. Une usine se crée ou est agrandie chaque jour en France. **L'industrie représente toujours 80 % de notre R&D et de nos exportations**.

Dans ce cadre, je suis profondément convaincu que **le Corps des Mines a un rôle déterminant à jouer** et constitue un atout formidable pour aider notre industrie, de l'énergie à l'économie numérique, à redevenir pleinement compétitive dans un monde nouveau.

Clôture de l'assemblée générale de l'Association amicale des ingénieurs des mines

Les relations privilégiées que j'ai avec certains d'entre vous qui travaillent à Bercy, notamment à la DGCIS et à la DGEC, ainsi que les contacts que j'entretiens avec des entreprises où vous êtes souvent en position de responsabilité, me convainquent de la valeur ajoutée que vous apportez à l'industrie française.

Cela tient pour partie à **la gestion des ressources humaines de votre corps**, fondée sur un suivi individualisé des parcours assuré par le CGIET, sur une forte présence dans les entreprises, sur le souci de l'intérêt général, et sur **un lien constant et fort avec le domaine de la recherche**, où vous êtes nombreux à œuvrer.

Ce lien étroit entre l'intérêt collectif, la recherche et les entreprises est précisément ce que l'Etat souhaite développer pour le succès de notre industrie. Vos parcours public-privés sont une grande richesse pour l'Etat, qui a besoin de mieux comprendre les besoins et les problématiques des entreprises. Votre proximité avec le monde de la recherche permet de comprendre sous un angle différent la défiance qu'on parfois les Français envers les sciences et la technologie.

Face aux vives inquiétudes que suscitent les ondes électromagnétiques, le nucléaire, les nanoparticules, les produits chimiques ou les gaz de schiste, votre indépendance de jugement est la clé de votre crédibilité pour expertiser de telles problématiques et essayer, en toute rigueur, d'expliquer les choses.

Nous savons que **l'innovation est porteuse de progrès, mais aussi de risques**. Mais il faut réussir à faire comprendre que sans prise de risque, il n'y a pas de progrès, pas de technologies, et donc pas d'industrie, qui en est l'incarnation.

Voilà pourquoi au total le Corps des Mines - et donc maintenant celui du corps de contrôle des assurances - me paraît aussi important.

Une politique industrielle, ce ne sont pas uniquement des moyens financiers ou des réformes de structures.

Une politique industrielle, c'est aussi un état d'esprit, une capacité à émettre et appliquer des idées neuves, à diffuser le progrès et la culture industrielle, une fertilisation croisée entre secteur public et secteur privé.

C'est là que votre corps a toute son utilité. Au croisement des sujets énergétiques, environnementaux, numériques et industriels, il doit permettre à notre économie de revenir pleinement sur le devant de la scène.

Je vous remercie de votre attention.